

30. Richesse financière nette des administrations publiques

- En 2011, dans 24 des 31 pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles, la richesse financière nette des administrations publiques était négative, c'est-à-dire que les passifs étaient plus élevés que les actifs. Cela était dû aux conséquences de la crise financière mondiale sur les déficits et l'endettement des administrations publiques.
- De 2006 à 2011, les baisses les plus marquées ont eu lieu en Irlande (-63,5 points de pourcentage) et en Islande (-45,7 points de pourcentage) du fait des interventions significatives de l'État dans le secteur bancaire en 2011 – sous forme d'importants transferts de capitaux. Néanmoins c'est au Japon, en Italie et aux États-Unis que la richesse financière nette était la plus négative en 2011, représentant respectivement -124 % du PIB et -98 % à la fois en Italie et aux États-Unis. À l'inverse, en Norvège et en Finlande, la richesse nette du secteur des administrations publiques représentait respectivement 158 % et 54 % du PIB en 2011.

Le montant des actifs financiers et des passifs détenu par les administrations publiques est éloquent sur le plan économique et politique. Les actifs représentent pour l'État une source additionnelle de financement et de revenus qu'il peut utiliser sans devoir augmenter ses engagements; ce peut être, par exemple, un moyen supplémentaire de protéger la monnaie quand les marchés financiers exercent de fortes pressions à la hausse sur les rendements obligataires.

Les passifs, qui reflètent les dettes accumulées par les administrations publiques, donnent une indication du caractère structurel des charges de la dette (qui s'ajoutent au déficit des administrations publiques). C'est un élément significatif car, en général, plus les passifs sont élevés, plus la perception d'un risque de défaillance est grande (et donc aussi la prime de risque exigée par le marché). Ce cycle peut finalement contraindre les gouvernements à réduire les dépenses ou à augmenter les impôts.

Définition

La richesse financière nette du secteur des administrations publiques est la valeur totale de ses actifs financiers diminuée de la valeur totale de ses passifs.

Le SCN définit comme suit les actifs financiers des administrations publiques : numéraire et dépôts, titres autres qu'actions ; crédits; actions et autres participations; réserves techniques d'assurances; autres comptes à recevoir. L'or monétaire et les DTS en font partie dans un très petit nombre de pays, comme le Royaume-Uni et les États-Unis. Les passifs correspondent aux engagements totaux inscrits dans le compte de patrimoine financier des administrations publiques.

L'ensemble des administrations publiques se compose de l'administration centrale, des administrations d'État fédérés et locales ainsi que des administrations de sécurité sociale.

La valorisation des actifs financiers et des passifs doit se faire aux prix du marché et l'ensemble des actifs financiers et des passifs entre tous les sous-secteurs des administrations publiques doit être consolidé.

Comparabilité

Les données sont consolidées dans tous les pays de l'OCDE, à l'exception du Chili, du Japon, de la Corée et du Royaume-Uni. Cela signifie que tous les stocks représentant les rapports entre les sous-secteurs des administrations publiques sont éliminés, ce qui évite une double comptabilisation. On ne mesure que les stocks de l'ensemble des administrations publiques à l'égard des autres secteurs.

Compte tenu du caractère symétrique de l'exercice de consolidation, les soldes comptables ne sont pas affectés.

L'organisation des régimes de retraite peut avoir une incidence sur la comparabilité de la richesse nette entre les pays; on peut se référer à la partie de la section 29 consacrée à la « comparabilité ».

Sources

OCDE (2013), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE, Comptes de patrimoine financier 2012*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/22214461> (Pour le Chili, le Japon, la Corée et le Royaume Uni les comptes de patrimoine sont non-consolidés).

OCDE (2013), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/22214364>.

Bases de données en ligne

OCDE (2013), « Comptes de patrimoine financier », *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/na-fbs-data-fr>.

Autres documents de référence

Lequiller, F. et D. Blades (2007), *Understanding National Accounts*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264027657-en>.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

30. Richesse financière nette des administrations publiques

Tableau 30.1. Richesse nette financière des administrations publiques

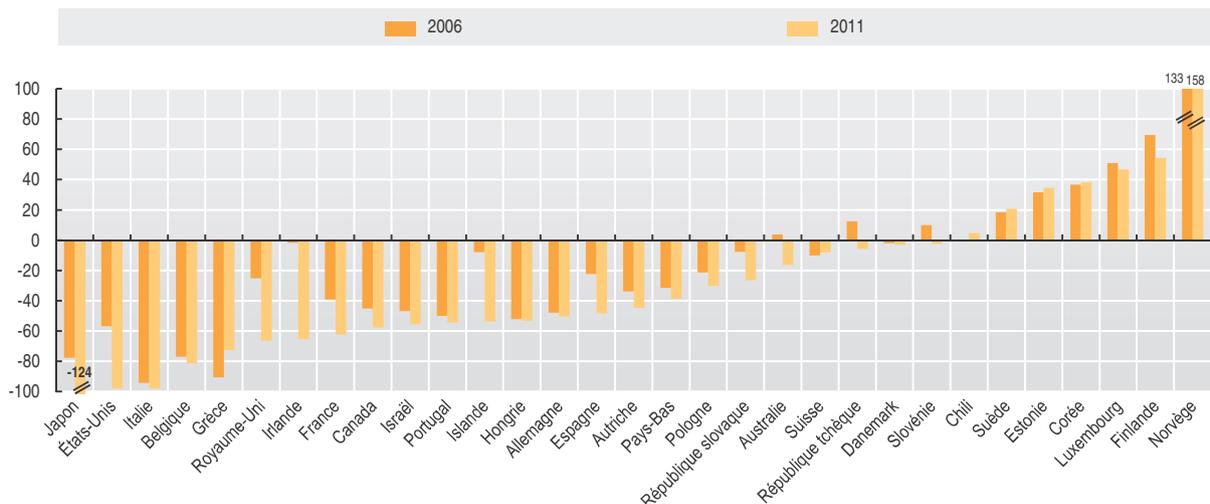
Pourcentage du PIB

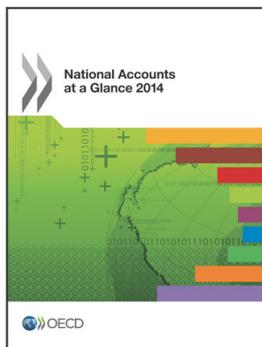
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	-34.5	-33.9	-36.3	-40.4	-43.4	-47.3	-49.6	-47.9	-42.6	-44.5	-49.0	-49.4	-50.4	-50.5
Australie	-3.0	-1.5	-2.9	0.6	-0.2	1.6	2.2	3.7	2.0	-0.6	-6.3	-10.7	-16.5	-26.8
Autriche	-35.6	-34.7	-35.6	-37.1	-36.1	-38.1	-37.9	-33.9	-31.3	-34.9	-40.5	-43.3	-44.7	-49.5
Belgique	-102.9	-97.4	-94.9	-93.1	-90.1	-83.6	-82.0	-77.0	-73.1	-73.3	-79.5	-79.8	-81.3	-82.0
Canada	-79.5	-69.2	-66.3	-66.5	-60.6	-55.7	-50.2	-45.2	-41.9	-43.7	-50.5	-52.9	-57.6	-58.6
Chili	-8.9	-0.9	6.1	18.1	7.2	1.9	4.6	1.7
Corée	32.3	31.1	31.6	35.8	36.8	40.2	37.7	39.0	38.1	38.1	38.9
Danemark	-28.4	-22.5	-20.1	-19.1	-18.0	-14.8	-10.5	-1.9	3.8	6.1	4.6	1.7	-3.1	-7.3
Espagne	-47.8	-44.3	-41.5	-40.0	-36.7	-34.3	-29.1	-22.4	-17.8	-22.7	-34.1	-40.0	-48.3	-59.8
Estonie	39.8	30.2	29.1	28.6	29.2	31.2	32.0	31.5	28.9	26.4	28.3	35.2	34.5	32.9
États-Unis	-45.8	-42.9	-44.7	-51.5	-52.6	-60.5	-59.5	-56.7	-56.3	-69.5	-81.0	-90.3	-97.9	-100.3
Finlande	50.3	31.1	31.7	31.3	38.4	46.7	58.6	69.4	72.5	52.3	62.8	65.6	54.3	55.4
France	-36.0	-37.5	-39.7	-44.4	-46.6	-47.4	-45.4	-39.3	-35.7	-45.8	-52.2	-57.5	-62.3	-70.3
Grèce	-70.0	-88.7	-93.1	-95.0	-87.5	-87.7	-84.8	-90.7	-85.6	-94.0	-104.0	-94.1	-72.6	-102.0
Hongrie	-34.6	-33.3	-32.6	-37.0	-38.0	-42.0	-46.4	-52.1	-53.8	-51.7	-59.8	-61.8	-53.3	-61.2
Irlande	-27.6	-15.9	-12.3	-13.7	-11.5	-8.3	-6.5	-1.9	-0.3	-13.3	-26.3	-47.1	-65.3	-83.4
Islande	-35.9	-37.5	-29.2	-28.5	-30.8	-27.8	-13.7	-8.0	0.9	-26.1	-40.0	-48.3	-53.7	-55.9
Israël	-67.1	-71.8	-74.1	-70.9	-57.8	-46.9	-49.2	-52.8	-56.2	-53.5	-55.5	..
Italie	-100.8	-95.5	-96.3	-95.9	-93.0	-92.7	-94.3	-94.3	-90.8	-93.6	-104.8	-103.4	-97.8	-113.2
Japon	-52.0	-60.0	-64.2	-72.6	-77.2	-81.3	-78.6	-77.7	-82.4	-92.0	-103.4	-110.1	-124.1	..
Luxembourg	50.8	54.8	53.5	58.6	52.9	46.7	49.9
Mexique	-32.3	-25.3	-27.1	-29.9	-30.6	-27.2	-27.1	-23.5	-20.9	-22.3	-29.4
Norvège	57.4	67.1	84.6	80.4	94.1	102.2	119.2	132.6	137.9	122.8	153.6	162.6	157.9	167.5
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas	-36.7	-34.9	-33.0	-34.9	-36.2	-37.6	-35.0	-31.6	-27.9	-27.0	-29.7	-34.6	-38.8	-42.2
Pologne	-13.4	-15.5	-18.5	-22.1	-26.1	-22.7	-22.8	-21.4	-15.6	-18.2	-21.4	-26.8	-30.2	-33.4
Portugal	-32.7	-32.7	-34.8	-39.3	-41.9	-47.2	-50.6	-50.0	-49.7	-54.2	-65.1	-64.3	-54.6	-78.4
République slovaque	-1.2	-13.6	-11.0	-1.4	-1.8	-5.2	-3.2	-7.7	-7.3	-9.2	-16.1	-22.2	-26.5	-25.5
République tchèque	29.3	26.6	24.4	15.6	7.1	10.5	12.2	12.5	15.5	6.7	2.7	-5.1	-5.8	-11.6
Royaume-Uni	-28.3	-23.9	-20.5	-21.4	-21.6	-23.6	-24.6	-25.1	-26.2	-31.0	-43.0	-52.5	-66.5	-69.1
Slovénie	15.6	14.2	9.5	9.7	8.5	9.9	18.6	6.5	1.3	0.4	-2.4	-8.2
Suède	-12.4	-5.5	2.5	-4.6	-0.4	2.1	7.3	18.3	22.5	14.9	22.4	24.0	20.7	23.7
Suisse	-12.0	-8.5	-7.5	-12.4	-12.2	-13.7	-13.3	-10.0	-8.8	-9.8	-5.5	-9.0	-8.1	..
Turquie
Zone euro
OCDE-Total
Afrique du Sud
Chine
Fédération de Russie
Inde
Indonésie

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933094070>

Graphique 30.1. Richesse nette financière des administrations publiques

Pourcentage du PIB, 2006 et 2011

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933093120>



Extrait de :
National Accounts at a Glance 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Richesse financière nette des administrations publiques », dans *National Accounts at a Glance 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-33-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.